

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P.O. Box: 3243, Addis Ababa, Ethiopia , TEL.:(251-11) 551 38 22 FAX: (251-11) 551 93 21
Email: situationroom@africa-union.org

**ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, DR. JEAN PING,
A LA REUNION DU GROUPE INTERNATIONAL DE CONTACT SUR LA LIBYE**

ROME, ITALIE, 5 MAI 2011

ALLOCUTION DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE, DR. JEAN PING,
A LA REUNION DU GROUPE INTERNATIONAL DE CONTACT SUR LA LIBYE
ROME, ITALIE, 25 MAI 2011

**Messieurs les co-Présidents du Groupe de contact sur la Libye,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais, d'emblée, m'acquitter d'un agréable devoir en remerciant le Ministre Francesco Frattini pour avoir bien voulu inviter l'Union africaine à la présente réunion du Groupe de contact sur la Libye. Il y a de cela quelques semaines, j'étais ici même à Rome, à l'invitation du Ministre Frattini, pour des consultations sur la Libye qui nous avaient alors permis d'échanger sur la situation dans ce pays et sur nos efforts respectifs. D'une façon plus générale, l'Italie et l'UA ont noué un partenariat étroit dans le domaine de la paix et de la sécurité dont la pertinence est mise en relief par les circonstances actuelles en Libye, ainsi que par l'appui qu'apporte l'Italie à nos efforts en Somalie, au Soudan et ailleurs sur le continent. Que le Gouvernement italien trouve ici l'expression de notre sincère gratitude.

Mesdames et Messieurs,

Notre présence à Rome, en qualité d'invité à la réunion du Groupe de contact, est un témoignage supplémentaire de la volonté de l'Union africaine d'interagir et de dialoguer avec ses partenaires pour hâter le règlement de la crise libyenne. Lors de sa dernière réunion sur la situation en Libye, le 26 avril dernier, notre Conseil de paix et de sécurité (CPS) a réitéré la nécessité d'une action internationale mieux coordonnée et d'une vision commune de ce que la communauté internationale peut et doit entreprendre en appui à la quête de la paix en Libye et à la satisfaction des aspirations légitimes du peuple libyen. Je forme l'espoir que la présente réunion du Groupe de contact contribue à la réalisation de cet objectif.

Depuis votre dernière réunion, à Doha, la situation en Libye n'a cessé de s'aggraver, marquée qu'elle est par la poursuite des combats et autres opérations militaires, la détérioration continue de la situation humanitaire, qui en est la conséquence et qu'illustre tragiquement le sort des populations vivant dans la ville de Misrata, et l'absence de tout dialogue entre les parties pour trouver une solution globale aux différents aspects de la crise.

L'Union africaine est particulièrement préoccupée par cette tournure des événements. Notre inquiétude est d'autant plus grande que la crise libyenne a des dimensions régionales évidentes, et que les pays voisins de la Libye sont ceux-là même qui paieront le plus lourd tribut à la poursuite et à l'aggravation du conflit actuel. Des dizaines de milliers de travailleurs migrants africains ont du retourner dans leurs pays d'origine, sans perspective véritable de réinsertion socio-économique eu égard aux contraintes de toutes sortes auxquelles nos pays sont confrontés. Et il est évident que le fardeau ainsi imposé à nombre de nos Etats membres induira forcément des tensions sociales susceptibles de dégénérer en crise politique. Les informations faisant état de la prolifération d'armes provenant de dépôts libyens ne peuvent

que renforcer notre inquiétude, d'autant que certains des pays de la région sont confrontés à des rébellions latentes ou émergent de conflit, sans parler du fléau du terrorisme.

Nous sommes convaincus qu'en dernière instance, seule une solution politique permettra de répondre aux aspirations légitimes du peuple libyen et de promouvoir durablement la paix dans ce pays. C'est cette conviction qui informe la démarche qui est la nôtre depuis le 10 mars 2011, lorsque le CPS a articulé une Feuille de route pour le règlement de la crise libyenne.

Mesdames et Messieurs,

Le Comité *ad hoc* de l'UA sur la situation en Libye s'est réuni au niveau ministériel, à Addis Abéba, le 25 avril dernier. A cette occasion, le Comité a rencontré les représentants des deux parties libyennes. Le Gouvernement libyen a réaffirmé son acceptation inconditionnelle de la Feuille de route de l'UA, cependant que le Conseil national de transition s'est engagé à étudier ce document de façon approfondie. Il est attendu des deux parties qu'elles soumettent incessamment leurs observations et propositions sur les différents éléments de la Feuille de route.

Pour sa part, le CPS, réuni le lendemain au niveau ministériel, après avoir renouvelé sa confiance au Comité *ad hoc*, a demandé audit Comité et à la Commission de finaliser rapidement des consultations appropriées avec les parties libyennes et les partenaires multilatéraux et bilatéraux, en vue d'ouvrir la voie à la tenue rapide, dans un lieu qui convienne aux parties et sous les auspices de l'UA, de la Ligue des Etats arabes, de l'Organisation de la Conférence islamique, de l'Union européenne et des Nations unies, de négociations sur un cessez-le-feu et les autres aspects de la crise libyenne.

Depuis, nous avons engagé une série de consultations avec nos partenaires pour permettre la tenue rapide de négociations entre les parties libyennes. Nous formons l'espoir qu'ils apporteront la coopération nécessaire pour nous permettre de passer rapidement à la phase politique, la seule à même de garantir un règlement durable de la crise.

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais en appeler à tous les membres du Groupe de contact pour qu'ils apportent leur plein appui aux efforts de l'UA et de son Comité de haut niveau, dont le rôle est formellement reconnu par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1973 (2011). Il est impératif d'ouvrir une perspective politique en Libye, tant il est vrai que nulle part la force seule n'a permis d'aboutir à des résultats durables.

Le rôle de la communauté internationale est d'aider le peuple libyen à surmonter cette phase délicate de son histoire, et son engagement doit être fondé sur des bases claires, à savoir :

- (i) la prise en compte des aspirations légitimes du peuple libyen à la démocratie, à la réforme et à l'état et à la bonne gouvernance, et du fait que seuls les Libyens doivent déterminer le futur de leur pays ;
- (ii) le respect de la légalité internationale, qui impose, en l'occurrence, que tous agissent dans les limites des dispositions des résolutions 1970 et 1973 (2011). Notre CPS a, à cet égard, exprimé des préoccupations qu'il importe de prendre en compte si nous voulons promouvoir et conforter un consensus international sur la marche à suivre et renforcer une gouvernance mondiale fondée sur un multilatéralisme efficace; et
- (iii) la recherche persévérante et soutenue d'une solution politique à la crise actuelle, qui requiert de la communauté internationale qu'elle se mobilise pleinement pour faciliter la conclusion rapide d'un cessez-le-feu, tel que l'exige le Conseil de sécurité dans sa résolution 1973 (2011), étant évidemment entendu que ce cessez-le-feu n'est qu'un élément, assurément important, de la solution globale que nous nous devons de promouvoir, et qu'il doit être accompagné de la mise en place d'un mécanisme international de vérification et de contrôle qui soit efficace et crédible.

L'UA n'a d'autre objectif en Libye que de faciliter le règlement de la crise actuelle et une transition démocratique dans ce pays. Nous sommes d'autant plus déterminés à œuvrer dans ce sens que l'Acte constitutif de l'UA et nombre d'autres instruments pertinents de notre Union sont sans ambiguïté quant à l'engagement collectif de l'Afrique en faveur de la paix, ainsi que de la démocratie et de l'état de droit. La Feuille de route de l'UA offre une base viable pour lancer un processus politique conduit et approprié par les Libyens, de façon à ce que la démocratisation de leur pays soit le résultat de leur action et du consensus auquel ils parviendraient. C'est là au demeurant, et l'expérience nous l'a maintes fois appris, la condition de la pérennité de tout acquis démocratique.

Je vous remercie.